



Discours de Béatrice Abollivier

Préfète de Seine-et-Marne

Cérémonie de baptême de la 23^{ème} promotion d'officiers de police

Cannes-Ecluse, le 3 octobre 2018

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de services de la police nationale,

Monsieur l'inspecteur général, directeur de l'école nationale supérieure de la police,

Mesdames et messieurs les magistrats, représentants de la gendarmerie nationale et des sapeurs-pompiers,

Officiers de police stagiaires de la 23^{ème} promotion,

Mesdames, Messieurs,

Mesdames et messieurs les Officiers stagiaires de la 23^{ème} promotion, aujourd'hui, nous sommes rassemblés pour participer à cette cérémonie qui marque solennellement votre appartenance au corps des officiers de police.

Le baptême de votre promotion et la translation du drapeau entre la 22^{ème} et la 23^{ème} promotion, sont deux actes forts empreints de symbolique qui constituent une étape importante dans votre parcours au sein de votre formation, ici, à l'école nationale supérieure de la police.

La translation du drapeau témoigne du lien continu qui existe entre les générations d'officiers de police.

Elle symbolise la transmission des valeurs fondamentales que sont la solidarité et l'esprit de cohésion et votre attachement aux principes républicains énoncés dans notre devise nationale : Liberté, Égalité, Fraternité.

Ce drapeau, qui est désormais le vôtre, porte en lui également les valeurs prônées par votre école, le courage, le dévouement, l'intégrité, l'excellence et l'exemplarité.

Vous devez vous inspirer de ces valeurs et de cette tradition, tout en vous tournant résolument vers l'avenir, pour faire face aux enjeux de sécurité actuels et à venir.

Officiers de police stagiaires de la 23^e promotion, vous faites désormais partie de cette collectivité d'hommes et de femmes qui ont choisi de se mettre au service de la sécurité des Français.

La cérémonie du baptême quant à elle, en associant la promotion à un éponyme, vous identifiera à jamais au sein de votre corps. Au-delà du nom, vous serez unis par les valeurs qu'il représente.

Pour votre promotion, comme pour tant d'autres, le sacrifice suprême que peut comporter l'engagement au service de la police nationale, illustre ce nom de baptême.

Officiers stagiaires de la 23^{ème} promotion, vous avez choisi comme éponyme de votre promotion, « Xavier JUGELÉ », policier victime du devoir et symbolisant à lui seul la période difficile que le pays traverse depuis les premiers attentats terroristes de 2015.

Ce choix vous honore. Il témoigne de votre sens du devoir de mémoire que nous devons tous entretenir dans notre institution.

Il exprime aussi la haute idée de la fonction policière qui est la vôtre et démontre un profond attachement aux valeurs que sont l'abnégation, la conscience professionnelle des policiers et leur dévouement au service de la nation dont Xavier JUGELÉ est la plus parfaite incarnation.

Que son exemple et sa mémoire vous inspirent et vous guident dans l'accomplissement de vos futures missions, dans les moments de réussite mais aussi dans les moments plus difficiles que vous aurez à affronter dans votre carrière.

Au service de l'Etat depuis l'obtention de son baccalauréat et une année d'hypokhâgne, la carrière exemplaire du capitaine JUGELÉ en fait un modèle d'engagement et de dévouement pour l'intérêt général et la sécurité de la population.

Après avoir servi pendant cinq ans au sein de la gendarmerie nationale en tant que Gendarme adjoint volontaire à Saint Jean d'Angély, il réussit le concours de gardien de la paix et intègre l'école nationale de police de Nîmes. A l'issue de sa scolarité, il est affecté à la 21^{ème}, puis la 32^{ème} compagnie d'intervention de la DOPC.

Le 20 avril 2017, il avait pour mission de protéger un service de l'ambassade de Turquie. Peu avant 21h, un individu se gare à l'angle de la rue de Berri et de l'avenue des Champs-Élysées. Au bout de quelques minutes, il redémarre et, gare son véhicule à hauteur du fourgon de la DOPC. Armé d'un fusil d'assaut, l'homme descend de son véhicule et fait feu à, plusieurs reprises, abattant Xavier JUGELÉ et blessant deux autres fonctionnaires de police. L'assaillant est ensuite neutralisé par des tirs de riposte.

Xavier JUGELÉ était très ouvert sur le monde : maîtrisant parfaitement la langue anglaise, il avait réalisé durant sa carrière deux longues missions pour l'agence Frontex et s'apprêtait à rejoindre la SCCOPOL.

Il était passionné de voyages, et grand amateur de culture. Son intelligence, sa finesse et sa sensibilité étaient associées à une force intérieure et une détermination qui faisaient de lui un homme équilibré en qui l'on pouvait avoir toute confiance.

Xavier JUGELÉ a été élevé au grade de capitaine de police à titre posthume et fait chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Je tiens à saluer très chaleureusement sa famille ici présente : son mari et ses parents.

L'hommage que vous avez rendu, Monsieur, à votre conjoint Xavier a ému la France entière, et particulièrement les policiers qui se sont pleinement retrouvés dans votre discours empreint de courage et de dignité.

Permettez-moi ici de reprendre certains de vos propos : « *Parce que l'intérêt général, le service des autres et la protection de tous faisaient partie de ton éducation et de tes convictions, et que la tolérance, le dialogue et la tempérance étaient tes meilleures armes. Parce que derrière le policier, il y avait l'homme et qu'on ne devient policier ou gendarme que par choix. Le choix d'aider les autres, de protéger la société, et de lutter contre les injustices.* »

Cette mission noble, que la police et la gendarmerie assurent, et qui sont régulièrement mises à mal. [...] Restons tous dignes et veillons à la paix. Et gardons la paix ».

Je remercie également très sincèrement la délégation de la DOPC, venue nombreuse aujourd'hui honorer la mémoire de leur collègue et ami.

Je sais combien ils ont été, eux aussi, durement touchés par le décès de Xavier JUGELÉ.

Je remercie enfin pour leur présence les policiers de tous corps et de tous grades, les autorités et les invités au sein de l'école nationale supérieure de la police.

Tous ici présents nous prenons acte aujourd'hui du lien indéfectible entre le nom de Xavier JUGELÉ, sa mémoire et la 23^{ème} promotion des officiers de police. Votre école devient par la même, l'école du capitaine Xavier JUGELÉ.

Je veux enfin ici penser et rendre hommage à cet instant à tous les policiers qui ont donné leur vie pour préserver celle des autres et à toutes les victimes du terrorisme.

Cette cérémonie traduit également votre engagement personnel, un engagement responsable et courageux : celui de servir la Nation en tant que policier.

Dans la période difficile que traverse notre pays, confronté quotidiennement, à une menace terroriste, à la crise migratoire dont les effets continuent à fortement peser sur la police nationale et au besoin de sécurité au quotidien au sein de la population, votre choix de devenir policier n'en est que plus remarquable.

Vous avez choisi de servir en tant qu'officiers de la police nationale et je vous en félicite.

Officiers de police, vous êtes les cadres qui devront porter les politiques de sécurité, lutte contre le terrorisme, crise migratoire, police de sécurité du quotidien.

Investis d'un commandement dont les responsabilités iront croissantes, il vous reviendra bientôt la mission de conduire des femmes et des hommes dans des conditions d'exercice du métier passionnant, mais parfois éprouvant.

L'école nationale supérieure de la police, ici à Cannes-Ecluse, a la mission noble et exigeante de vous préparer à faire face dans les meilleures conditions aux défis qui vous attendent en service.

Tenant compte des acquis de l'expérience, votre formation initiale est individualisée, professionnalisant, diplômante, et évaluée.

Plusieurs avancées majeures ont permis d'aboutir à une scolarité innovante, repensée dans ses modalités. Il m'apparaît important de les rappeler ici.

Ainsi, dans le but d'entretenir le partage de valeurs et d'une culture communes à l'ensemble des policiers, l'école s'est inscrite dans la mise en œuvre des apprentissages partagés entre les trois corps actifs notamment au travers des stages unifiés de maintien de l'ordre et de violences urbaines à l'ENP de NÎMES.

Convaincue de l'intérêt du dispositif, la DGPN a engagé des travaux de réflexion pour étendre le dispositif en déterminant les possibilités d'organiser des formations communes aux commissaires, officiers et gardiens de la paix sur un socle de fondamentaux que tous les policiers doivent avoir en partage.

Je souhaite que ces travaux aboutissent rapidement pour en faire bénéficier les élèves officiers de la 25^{ème} promotion à partir de 2020.

Également symbole d'une modernisation des méthodes d'enseignement, la e-formation, désormais pleinement effective, permet aujourd'hui la mise en ligne d'un certain nombre de cours et de supports pédagogiques à vocation consultative ou interactive, et la mise en œuvre du principe des classes inversées. Elle autorise également la formation distancielle, à la fois plus souple pour l'élève et plus cohérente en termes de pédagogie.

Vous bénéficiez en outre, de plus de transversalité entre les matières abordées, notamment par le truchement de simulations professionnelles et autres mises en situation multiformes qui mobilisent plusieurs types de connaissances et d'acquis professionnels.

Votre parcours de formation a été rééquilibré avec un effort particulier en matière de renseignement, d'ordre public, de management, de contrôles de procédures et de direction d'enquête dans le domaine judiciaire.

J'insiste sur ce dernier point. La police nationale est confrontée, peut-être pour la première fois de son histoire, à une désaffection pour la matière judiciaire. Cette crise de vocation a plusieurs raisons que vous connaissez : la complexité de la procédure pénale, la nécessité de renouveler nos outils de travail et une charge de travail importante.

Nous travaillons sur tous ces sujets, parfois de manière pointilliste, mais nous avançons, tant sur le fond du droit avec une nouvelle loi qui sera très prochainement soumise au Parlement, que sur la rénovation des outils avec les projets SCRIBE et procédure pénale numérique ou la détection de profils de jeunes gardiens de la paix qui disposeront d'une formation renforcée en matière judiciaire dans le cadre du module d'adaptation au premier emploi « investigation ».

Pour ceux d'entre vous qui rejoindront les services d'investigation, en sécurité publique, en police judiciaire ou en police aux frontières, ayez conscience de l'attente qui est générée et de l'investissement qui est attendu de vous par vos subordonnés pour les aider et les motiver dans cette matière aujourd'hui si difficile. Apprenez d'eux, car l'expérience est fondamentale, mais apprenez leur aussi par les connaissances renouvelées que vous leur apporterez.

Sachez profitez de cette formation initiale de grande qualité qui vous est proposée, et soyez-en pleinement acteurs, avec l'implication et la curiosité que l'on attend des futurs cadres de la police nationale.

Dans ce cadre comme dans les autres missions de la police nationale, le rôle de l'officier de police est fondamental. Il occupe un rôle central dans la hiérarchie de la police nationale.

Il est le garant du règlement, le cadre référent pour ses subordonnés, dans chacune des grandes filières de la police nationale : investigation, ordre public, renseignement, sécurité générale. Il est également celui qui assiste et conseille les commissaires de police.

Il doit être le premier à veiller aux personnels placés sous son autorité. Les policiers de tous grades mais plus encore les gradés et gardiens de la paix, parce qu'ils font un métier particulièrement difficile et exposé, sont en attente forte d'un soutien et d'une écoute de leur hiérarchie. J'attends beaucoup de vous sur ce point.

Je tiens enfin à remercier le directeur de l'ENSP, les responsables du site de Cannes-Ecluse et tous les personnels qui concourent à votre formation, aux agents du soutien logistique qui garantissent le bon fonctionnement de cette école, je le sais dans des conditions matérielles parfois difficiles et qui doivent être améliorées.

J'insiste sur ce dernier point. Le corps de commandement de la police nationale est indispensable au bon fonctionnement de la police nationale.

Il se trouve aujourd'hui dans une situation paradoxale et déséquilibrée, où une part importante de ses membres est susceptible de le quitter dans les 5 années à venir.

Vous êtes l'avenir de ce corps et son renouvellement.

Il a été décidé d'amplifier ce mouvement de renouvellement du corps des officiers, pour garantir son avenir et les besoins de maintien et de renforcement de la chaîne hiérarchique de la police nationale.

Les promotions qui vont vous suivre seront plus nombreuses.

Pour cela, je sais que cette école a besoin d'un grand plan de remise à niveau. Les cadres de la police nationale doivent bénéficier de conditions d'accueil et de formation au niveau des standards actuels.

Les moyens humains, en formateurs, en personnels de soutien seront renforcés.

Les moyens budgétaires seront dégagés également, au-delà des 3 millions d'euros qu'il a été décidé d'engager pour les travaux de fond de préservation des installations du site.

Ces investissements démontrent l'attachement de la police nationale aux officiers qui la servent.

Nul doute que vous agirez avec efficacité et loyauté envers nos institutions dont vous serez dès juin 2019, les garants et les gardiens exemplaires.

Vive la police nationale

*

* *